



HAL
open science

Licence Sciences de la vigne

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vigne. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02036536

HAL Id: hceres-02036536

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036536v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001087

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la vigne

Présentation de la mention

La licence Sciences de la vigne de l'Université de Bourgogne est une formation unique en France qui existe depuis 1953 et dont le contexte économique local justifie pleinement l'existence. Les enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique sont pour la plupart issus de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin (IUVV). L'objectif de cette licence est d'offrir une forte spécialisation dans le domaine vini-viticole de par l'enseignement des bases fondamentales et des compétences nécessaires. Elle possède la particularité d'être réduite à une seule 3^{ème} année qui a été remaniée récemment. L'intégration des étudiants, issus en majorité de BTS/DUT, mais également de L2 Biologie, est facilitée par des enseignements de remise à niveau intégrés dans la formation. Les diplômés se destinent généralement à intégrer le Diplôme National d'Œnologie (DNO) ou le master professionnel Vigne, vin, terroir. L'insertion professionnelle est renforcée par le stage long et les intervenants extérieurs.

Indicateurs

| | |
|---|------------|
| Nombre d'inscrits en L1 | SO |
| Nombre d'inscrits en L2 | SO |
| Nombre d'inscrits en L3 | 47 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | 70 % |
| % d'abandon en L1 | SO |
| % de réussite en 3 ans | 87-94 % |
| % de réussite en 5 ans | SO |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | 80-90% |
| % d'insertion professionnelle | 4-7 % (L3) |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Sciences de la vigne propose une formation spécialisée en un an qui est en adéquation avec les objectifs annoncés : poursuites d'études puis insertion professionnelle. En effet, cette formation intègre environ 70 % de ses diplômés en DNO et 30 % dans un master (notamment la spécialité Vigne, vin, terroir du master professionnel ETEC). Cette réussite est en partie basée sur l'intégration réussie des étudiants de BTS/DUT (70 % des effectifs) grâce à des enseignements de mise à niveau judicieusement répartis dans la maquette. De plus, l'ancienneté de la



formation, le réseau d'intervenants extérieurs ainsi que le contexte local, sont des atouts qui permettent de valoriser la formation auprès des lycéens et des partenaires extérieurs, mais également de proposer des stages à l'étranger. On regrette qu'aucune information, autre que théorique, ne soit donnée quant à la réussite des diplômés qui poursuivent leurs études en master, et aux types de postes occupés par la suite.

De par la nature de cette licence, on peut supposer que le projet professionnel de ces étudiants est déjà avancé. Malgré tout, on peut regretter qu'aucun enseignement dédié ne lui soit consacré, ceci afin de le définir plus clairement. Cet aspect est toutefois compensé par le stage expérimental obligatoire d'au moins deux mois proposé au semestre 6, qui est un réel atout pour l'intégration professionnelle des étudiants. Par ailleurs, les enseignements transversaux et additionnels d'anglais, de recherche bibliographique et de conduite de projet viennent compléter le dispositif d'insertion et de poursuite d'études. Consciente de son retard dans l'utilisation des TICE, pourtant disponibles à l'Université de Bourgogne-Dijon, l'équipe pédagogique affiche la volonté d'en répandre l'usage au sein de la formation ; un enseignant-chercheur s'est d'ailleurs formé récemment à leur utilisation. D'autre part, on peut regretter l'absence d'enseignements d'ouverture qui pourraient être proposés en option.

L'équipe pédagogique multi-section est composée d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs dont plusieurs travaillent à l'IUVV, mais son rôle et ses fonctions ne sont pas précisés. Cette équipe cherche à améliorer le pilotage de la licence et les enseignements comme le montre la prise en compte *i)* des caractéristiques de la population étudiante et *ii)* des évaluations des enseignements par les étudiants. Toutefois, l'équipe ne semble pas utiliser les services de l'Observatoire de l'étudiant (ODE) pour suivre à plus long terme le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants. D'autre part, le porteur de projet est intégré dans la commission de pédagogie du nouveau département Enseignement de Licence ce qui permet de coordonner les interactions et les passerelles avec la licence de Biologie locale.

Le dossier pourrait gagner en clarté en proposant quelques schémas et représentations graphiques supplémentaires. Le document est particulièrement succinct et plusieurs informations ne sont pas fournies (contenu des UE, statistiques étudiants...), ce qui nuit à l'appréciation générale de la licence. A l'instar d'autres formations de l'Université de Bourgogne, l'autoévaluation n'a pas été réalisée par l'établissement, mais probablement par le porteur, elle n'a donc pas pu jouer son rôle dans l'amélioration de la mention.

- Points forts :
 - Le taux de poursuites d'études en DNO et masters.
 - Les contacts importants avec la filière vini-viticole.
 - Les possibilités de stages et de mobilité internationale.
 - L'adaptation des enseignements pour l'accueil des étudiants en reprise d'études ainsi que les enseignements de mise à niveau pour les étudiants issus de BTS/DUT.
 - La prise en compte de l'évaluation de la formation par les étudiants.

- Points faibles :
 - L'utilisation limitée des TICE.
 - Les compétences transversales qui ne sont pas mises en valeur ni évaluées.
 - Le manque de suivi et de connaissance du devenir des étudiants après le DNO ou le master.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La licence Sciences de la vigne de l'Université de Bourgogne - Dijon est une formation de qualité, dont l'existence est pleinement justifiée. Les enseignements des bases fondamentales et des compétences nécessaires sont



adaptées à l'objectif qui est d'offrir une forte spécialisation dans le domaine vini-viticole. Les diplômés se destinent généralement à intégrer le Diplôme National d'Œnologie (DNO) ou le master professionnel Vigne, vin, terroir.

Quelques aspects mineurs pourraient faire l'objet d'une amélioration :

- Encourager l'utilisation des TICE.
- Développer le suivi des étudiants pendant et après leurs études (intégration professionnelle).
- Bien identifier les compétences transversales afin de les mettre en valeur.
- Proposer des enseignements d'ouverture.
- Clarifier la place de la licence vis-à-vis de l'offre de formation et des UFR du domaine STS (à l'aide d'un simple schéma, par exemple).
- L'autoévaluation est un outil d'amélioration des formations qui doit être piloté par l'établissement et réalisé par des personnes extérieures à la mention (ce qui n'est probablement pas le cas ici).